



La gestion des mandats : tiers de confiance

Les pouvoirs publics viennent de décider de confier à la gestion de la Caisse des Dépôts plusieurs mandats financés par l'Emprunt National. Formation, logements, ville durable, PME innovantes, société numérique, ce sont plus de 8 Md€ affectés à des secteurs d'avenir. Les capacités de gestionnaire de confiance de la Caisse des Dépôts sont reconnues et réaffirmées.

En effet, la Caisse des Dépôts gère aujourd'hui plus de 80 mandats confiés par les pouvoirs publics : fonds d'épargne, fonds des professions juridiques, mandats bancaires et les régimes de retraite.

Cette mission de gestionnaire de confiance pour compte de tiers est à la base de son modèle d'investisseur de long terme, noté AAA, au service de l'intérêt général et du développement économique.

Le Fonds d'épargne

La Caisse des Dépôts a accompagné l'élargissement de la distribution du livret A à l'ensemble des réseaux bancaires tout en maintenant un haut niveau d'activité de prêts. Les prêts ont plus que doublés (5 Md€ en 2006 à plus de 10,6 Md € en 2009) ; l'encours des prêts progresse ainsi rapidement et devrait passer de **100 Md€ environ** fin 2008 à **près de 150 Md€ fin 2013**. Le portefeuille d'actifs financiers représente **113 Md€ pour 210 Md€ de dépôts centralisés**, largement placés en titres liquides. Le montant des dépôts centralisés sur les livrets A et LDD est fixé en valeur absolue à 160 Md€¹; les encours du LEP, quant à eux, sont en en légère baisse à 44 Md€.

Les activités bancaires et les fonds des professions juridiques

La Caisse des Dépôts est le gestionnaire de confiance de fonds protégés par la loi, tout particulièrement les consignations et les fonds confiés aux professions juridiques (notaires, administrateurs et mandataires judiciaires, huissiers...). Elle est ainsi le banquier du service public de la Justice, mais aussi de la Sécurité sociale - en augmentant son concours à son financement à 31Md€ - et d'organismes d'intérêt général... En 2008, elle gérait à ce titre en moyenne 41 Md€ de dépôts en numéraire.

La direction bancaire de la Caisse des Dépôts a été pleinement mobilisée par son soutien à la profession notariale. Aujourd'hui, les encours des professions juridiques se redressent.

La Caisse des Dépôts a, par ailleurs, redéfini le cadre de ses relations avec l'Acoss. La direction bancaire a également gagné de nouveaux mandats en 2009 et a signé les deux premiers contrats de fiducie² sur trois qui sont intervenus en France.

Les Retraites

La Caisse des Dépôts gère des régimes publics par répartition, pour les salariés de l'Etat, des collectivités locales et des établissements hospitaliers. Ces régimes couvrent plus de 7 millions d'actifs, plus de 3 millions de pensionnés (1 retraité sur 5) et concernent 80 000 employeurs publics.

¹ Hors la sur-centralisation de la Poste de 6 Md€ actuellement mais qui se terminera fin 2011

² Fiducie : la **fiducie** désigne un transfert de propriété soumis à des conditions d'usage ou de durée. Cette notion existe principalement dans le droit anglais sous le nom de trust.

Les pouvoirs publics lui ont confié ces dernières années de nouveaux mandats de gestion, le plus souvent après mise en concurrence : Fonds de réserve pour les retraites (FRR), nouveau régime de Retraite additionnelle des fonctionnaires (RAFP) et Fonds d'insertion des handicapés dans la fonction publique (FIPHFP).

La Caisse des Dépôts a fait face à une très forte hausse de son activité de gestionnaire de régimes de retraites : elle a permis l'accès à l'information de près de 4 millions de personnes en 2009 grâce au nouveau site internet de sa direction des retraites.

Le nouveau modèle de gestion réalisé par la direction des Retraites, salué par la direction du Budget du ministère des Finances, permet aujourd'hui, facilement, de faire des comparaisons et de mesurer la performance de l'activité. En 2010, la Caisse des Dépôts entend apporter son expertise dans le débat sur la réforme des retraites annoncé au printemps prochain.